

MOE pour la construction d'ouvrages de franchissement piscicole sur le Furan et ses affluents

- Type : Etude et dossier réglementaire (Portée à connaissance)
- Maître d'ouvrage : Saint-Etienne Métropole
- Groupement : VDI (mandataire), Riparia (co-traitant), HTV (hydraulique)
- Montant de l'étude : 81 500 €HT dont 20 100 €HT Riparia
- Date : 2015-2017



Présentation de l'opération

Dans le cadre du Contrat de Rivière du Furan et afin de répondre aux exigences réglementaires sur la continuité écologique, 7 seuils infranchissables sont à l'étude dans le cadre de la présente mission.

Eléments de missions

- **Diagnostic** : en parallèle au diagnostic structurel réalisé par VDI et au diagnostic hydraulique réalisé par HTV, Riparia a en charge la réalisation du diagnostic morphologique et écologique en lien avec les seuils : influence sur le profil en long et le transport solide, état des berges et de la végétation rivulaire, population piscicole... Les usages liés au seuil sont également identifiés.
- **Proposition d'orientations d'aménagements** : étude de différents scénarii de franchissabilité piscicole, tenant compte des usages, du foncier, du cout, des accès, des enjeux humains en présence...
- **AVP, PRO, ACT, DET** : définition du scénario retenu au niveau AVP jusqu'à la réception des travaux : Riparia a en charge la définition des incidences sur le profil en long et les berges, et l'accompagnement technique qui en découle.
- **Elaboration du dossier réglementaire** : Portée à connaissance des travaux auprès de la DDT.

